

La lettre du SNSP n°1



Nous sommes heureux de vous présenter la première lettre du SNSP !

LA PHILOSOPHIE DU SNSP

- **Le respect de l'essence de la Médecine Traditionnelle Chinoise, base fondamentale du Shiatsu.**

"Le Shiatsu est un art manuel thérapeutique qui a été développé au Japon. Même si ses racines sont à chercher du côté de la Chine ancienne (Tui Na), du Tibet, de l'Inde et même de l'occident, le résultat est une technique typiquement japonaise. Le Shiatsu combine l'ancien massage japonais appelé Anma, la technique « Ampuku » de traitement du ventre, le Do-in, un ensemble d'exercices thérapeutiques et des influences occidentales d'anatomie et de thérapie physique. (...) Tout comme les autres formes de thérapies corporelles asiatiques, le Shiatsu est basé sur les principes de la Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC). En cela, elle utilise les principes du Yin et du Yang, des 5 éléments et des trajets de l'énergie qui suivent les méridiens d'acupuncture. » (site [Fudoshikan](#))

- **la vue holistique, globale, de chaque individu.** Il est impératif de garder cet axe fondamental: c'est la principale différence entre la médecine orientale et notre médecine occidentale (qui a bien sûr ses propres vertus que nous ne remettons pas en cause).

Le Shiatsu doit donc garder ses principes fondamentaux dans l'aide à l'amélioration de la santé de l'individu en rétablissant peu à peu l'Energie Vitale, en travaillant sur les causes des syndromes ou symptômes de chacun, selon les bases de la MTC.

LES MOYENS :

- Proposer un suivi régulier par le Shiatsu auprès de membres volontaires appartenant à des associations, regroupement par type de maladie afin de démontrer les bienfaits du Shiatsu en complémentarité des traitements médicaux.
- L'exigence d'une formation professionnelle certifiante des praticiens souhaitant s'inscrire dans cette démarche. Il faut donc recruter nos membres dans d'autres écoles sérieuses, qui partagent notre idée que le Shiatsu doit garder son essence et ses valeurs ancestrales, pour étendre notre philosophie.
- Le besoin d'une formation professionnelle continue des praticiens (Energétique Chinoise, Médecine Chinoise, la Digitopuncture, etc.)

La différence entre le SNSP (fondé en 1995 par André Nahum), et le SPS (Syndicat Professionnel de Shiatsu, fondé en 2009).

En dehors des classiques de tout syndicat (protection de la profession, des adhérents, événements, etc.), la philosophie du SPS est de démontrer, via notre système médical, l'efficacité du Shiatsu, et qu'il soit donc reconnu en tant que tel au

niveau de l'Etat. C'est à ce titre qu'il propose de passer un diplôme unique "Spécialiste en Shiatsu". Ce titre n'a pas d'autre pouvoir que le Certificat de Praticien en Shiatsu délivré par les différentes écoles. Pour passer ce "diplôme", il faut investir une somme d'argent importante (environs 600 €) et passer obligatoirement par une école adhérente au SPS. Est-ce là le rôle d'un syndicat ? La reconnaissance d'un métier passe-t-il par l'achat d'un diplôme ? Le Shiatsu en sort-il vraiment grandi ? Cette direction nous semble une impasse pour le Shiatsu. Nous savons tous qu'être piloté par notre système médical (aussi bon soit-il) implique le danger que le Shiatsu ne devienne qu'un outil programmé et enfermé dans des protocoles selon les types de maladie, avec le risque que les résultats ne soient pas scientifiquement reconnus et que la profession soit donc dévalorisée.

AUTRES INFOS DU MOIS

- Vous trouverez le PV de notre dernière AG sur l'espace membre du site
- Il reste des places pour le stage découverte du Shiatsu équin les 23 et 24 mars (voir sur le site)

Dans la prochaine Lettre du SNSP

- Vous recevrez un questionnaire métier afin de mieux cerner vos problématiques.
- Vous pourrez découvrir les conditions particulières d'achat de l'application [Tsubook](#) que le SNSP proposera à ses membres

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, suggestions et avis. C'est tous ensemble que nous réussissons à promouvoir notre belle profession.